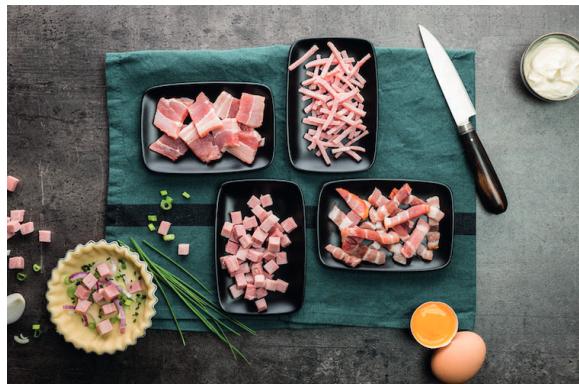




Filière du Porc Français



**9 MESURES
INDISPENSABLES
POUR SAUVEGARDER
UNE FILIÈRE
EMBLÉMATIQUE
ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES
ET LA CULTURE ALIMENTAIRE
FRANÇAISE**

Alors que les 10 000 éleveurs de porcs français sont confrontés à une crise historique, l'interprofession porcine française – INAPORC – dresse une liste de 9 mesures indispensables à la sauvegarde de la filière porcine française et sa capacité à poursuivre sa contribution à la souveraineté alimentaire du pays.

Si les premières aides d'urgence accordées par l'Etat appuient une bulle d'oxygène aux éleveurs, elles ne suffiront pas à assurer l'avenir du secteur dans son ensemble qui représente 130 000 emplois dans l'Hexagone.

Ces 9 mesures permettront de fournir à la filière les moyens de répondre à la demande du marché national et de continuer à exporter les produits porcins non consommés en France.
Pour atteindre cet objectif, les professionnels de la filière demandent de :



Réserver le droit d'évoquer la France aux seuls produits dont la matière première principale est d'origine française

(drapeau français et/ou référence explicite à l'origine France). Il s'agit de permettre aux consommateurs de faire un choix éclairé favorisant le maintien des produits d'origine française dans leurs assiettes et ainsi renforcer la souveraineté alimentaire du pays. Parallèlement il convient de prévoir une exception alimentaire aux règles de la Commande publique pour l'achat de produits français en restauration collective afin de soutenir la production issue des territoires français.



Impulser des installations de jeunes éleveurs en filière porcine : aides à l'investissement, simplification administrative.



Arrêter la surréglementation par rapport aux autres pays d'Europe, simplifier et accélérer les procédures administratives en France. La filière française ne peut pas être compétitive si elle a des contraintes supplémentaires dans un marché européen ouvert. Soumettre à études d'impact environnemental et socio-économique les projets d'évolution réglementaire ayant des conséquences significatives sur les activités agricoles.



Lutter contre la Fièvre Porcine Africaine (FPA)

Mettre en œuvre à l'échelle européenne des mesures pour lutter contre la FPA (notamment baisse de la densité des sangliers). Poursuivre le travail de négociation avec les pays tiers et notamment les pays d'Asie pour obtenir des accords de zonage comme avec la Chine.

Objectiver l'information au consommateur.

Nutrition : prendre en compte la notion de repas complet pour refléter la réalité des pratiques alimentaires : un aliment ne peut pas s'évaluer seul. Il s'agit donc d'améliorer l'approche Nutri-Score® en ce sens.
Dénomination : Réserver aux produits à base de viande leurs appellation traditionnelle.



Se baser sur des études scientifiques publiques avant toute prise de décision législative concernant un produit alimentaire.



Financer des travaux de recherche pour améliorer les conditions d'élevage, valoriser les coproduits dans le cadre de l'économie circulaire et poursuivre le travail sur la neutralité carbone.



Renforcer les équipes export de l'État

pour assurer une meilleure réactivité de la France sur les marchés internationaux. Pour mémoire, l'export concerne 30 % de la production française et valorise des pièces de découpe non consommées en France (pieds, oreilles...).



Renforcer le dialogue entre les professionnels du monde agricole et les consommateurs-citoyens.

Et mettre en valeur la promotion du modèle d'élevage familial français et de la culture alimentaire française qui participent grandement à la dynamique des territoires et à la richesse gastronomique nationale.



INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. L'interprofession défend les intérêts de la filière porcine française et met en œuvre des actions collectives d'intérêt général. Elle est également un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.



INTERPROFESSION NATIONALE PORCINE

5 rue Espagnol 75020 PARIS France - 01 44 93 60 00 - inaporc@inaporc.asso.fr

INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE



@inaporc



@leporcfrancais



@leporcfrancais

Crédits photos :

- p.1 ©INAPORC
- p.2 ©INAPORC/G.Voevodsky
- p.3 ©INAPORC, sauf (9) ©INAPORC/G.Voevodsky et (6) ©Unsplash
- p.4 ©INAPORC/G.Voevodsky